

ALTER EGO – ASBL TREMPOLINE

SERVICE D'AIDE SPÉCIALISÉE AUX PERSONNES DÉPENDANTES JUSTICIABLES ET/OU DÉTENUES



MISSIONS

- Partenariat entre la Ville de Châtelet et l'ASBL Trempline
- Service d'aide spécialisée dans la problématique d'assuétude
 - Orientations et accompagnements thérapeutiques personnalisés



ALTER EGO

*Service orientation et suivi
de la personne dépendante justiciable et sa famille
Partenariat entre la Ville de Châtelet
et l'asbl Trempline*

PUBLIC CIBLE

Toute personne présentant une
problématique d'assuétude (produit
licite et/ou illicite) et se trouvant
dans un cadre judiciaire



TRAVAIL AVEC LES JUSTICIABLES

- Permanences organisées du lundi au vendredi de 9h à 12h
- Permanence Maison de Justice tous les mercredis de 9h à 12h



Analyse de la demande afin d'élaborer une trajectoire de soin adaptée

- Prises en charge possible
 - ➡ Suivi ambulatoire au sein du service ou en Visio
 - ➡ Post-cure résidentielle à Trempline
 - ➡ Orientation vers un autre service

TRAVAIL AVEC LES JUSTICIABLES

Suivi ambulatoire

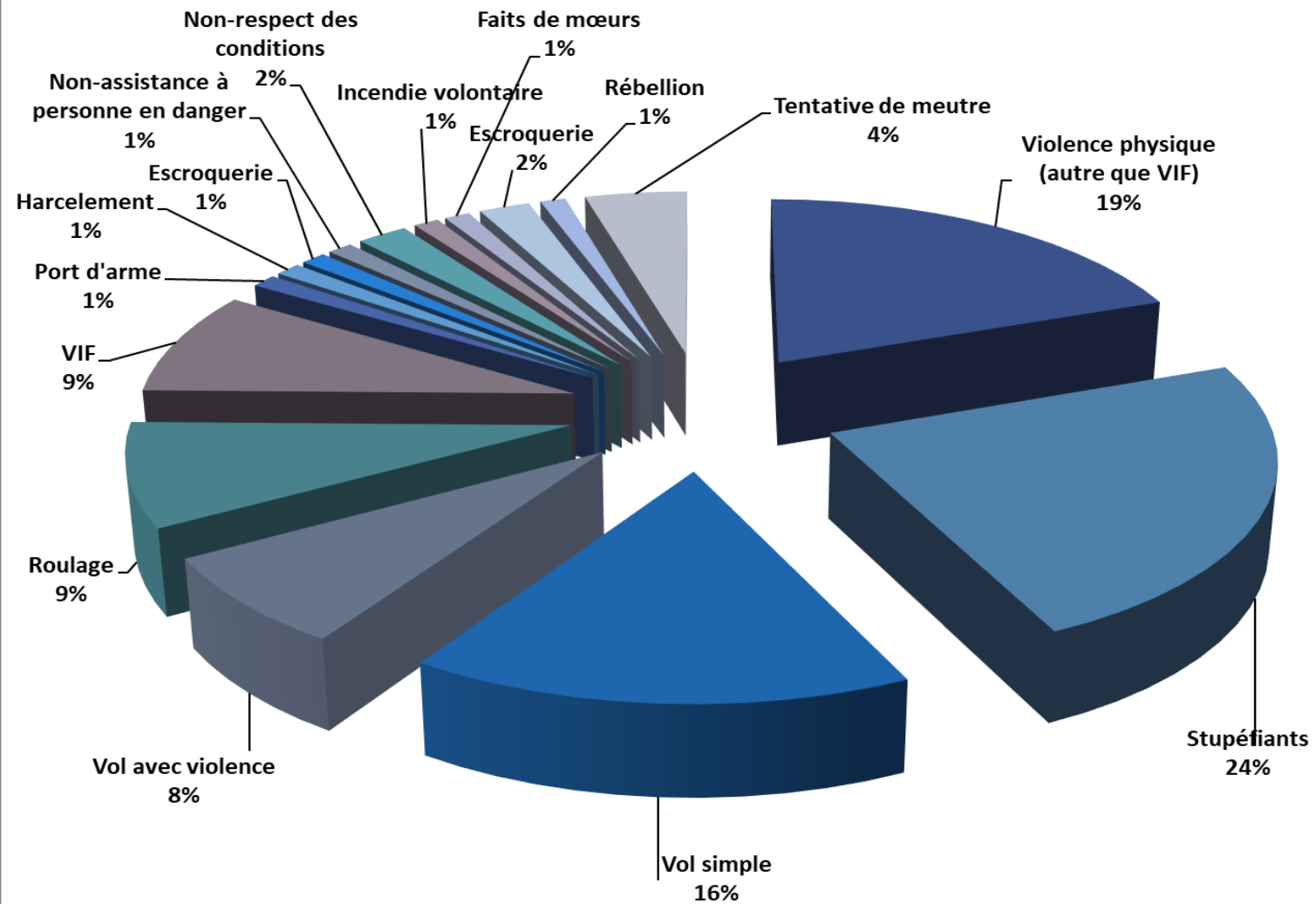
- Inscription sur liste d'attente
- Remise d'attestation de présence aux rendez-vous
- Contenu du suivi :
 - ➡ Création de l'alliance thérapeutique
 - ➡ Détermination d'objectifs personnalisés aux besoins du bénéficiaire
 - ➡ Détermination de la fréquence des rendez-vous
- Secret professionnel
- Service non mandaté par la justice – pas de test d'urine ou de prise de sang
- Possibilité d'entretiens tripartites

TRAVAIL AVEC LES JUSTICIABLES

Admission au sein de la post-cure

- Conditions d'admission :
 - ➡ Etre en ordre au niveau socio-administratif
 - ➡ Sevré de toutes substances
- 2 à 3 entretiens de préadmission afin de construire le dossier d'admission (anamnèse – bilan social, familial, médical, judiciaire)
- Possibilité d'un rendez-vous avec notre psychiatre en cas de double diagnostic
- A l'entrée : envoi d'une attestation de présence à l'assistant de Justice et/ou à la maison de Justice compétente

2025 - Faits à l'origine de la mesure



COLLABORATION CHAMBRE DE TRAITEMENT DE LA TOXICOMANIE

➤ Alter Ego : partenaire privilégié de la CTT Charleroi

- 
- Rapidité et intensité de la prise en charge : 1^{er} rdv fixé dès l'audience d'inclusion
 - Pas de liste d'attente : prise en charge immédiate de la demande
 - Régularité des entretiens de suivi

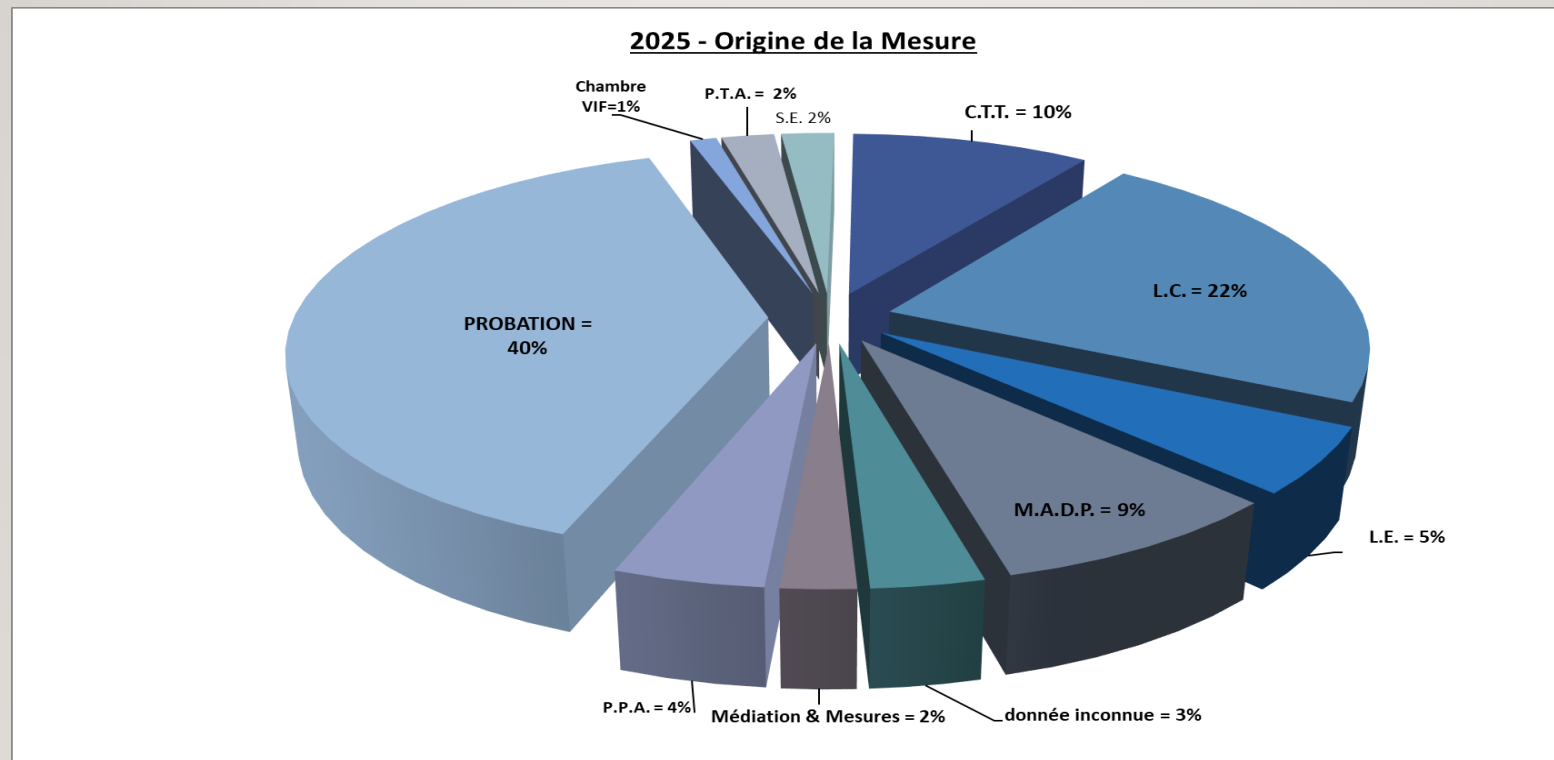
Investissement renforcé et responsabilisation du bénéficiaire dans sa trajectoire de soin : l'auteur devient l'acteur principal de sa situation

COLLABORATION CHAMBRE TRAITEMENT DE LA TOXICOMANIE

- Collaboration accrue avec l'assistant de Justice
 - ➡ Possibilité de tripartite (à la demande de l'assistant de Justice ou du référent Alter Ego)
 - ➡ Mail envoyé en cas d'absence au rendez-vous : Permet de raccrocher le bénéficiaire à sa trajectoire de soins
- 1 lit réservé à Trempline pour les inclus CTT

ALTER EGO ET LA CTT EN CHIFFRES

En 2025, 25 inclus dont 20 ambulatoires et 5 orientés vers la postcure Trempoline



PISTES D'AMÉLIORATION

- Difficulté d'inclusion du public détenu
- Difficulté d'orientation vers d'autres structures
 - ➡ Pas d'autre partenaire privilégié
 - ➡ Pas de possibilité de passer outre les listes d'attente : impossibilité de remplir l'objectif de rapidité de prise en charge

TRAVAIL EN MILIEU CARCÉRAL

- Mission d'aide psychologique pour auteur détenu
- 17 prisons partenaires
- 1^{er} entretien en intramuros ou en Visio



Analyse de la demande donnant lieu à une proposition d'admission au sein de la post-cure, une proposition d'ambulatoire à la libération ou une orientation vers une structure plus adaptée

- Entretiens possibles en PS-CP

TRAVAIL EN MILIEU CARCÉRAL

Admission au sein de la post-cure

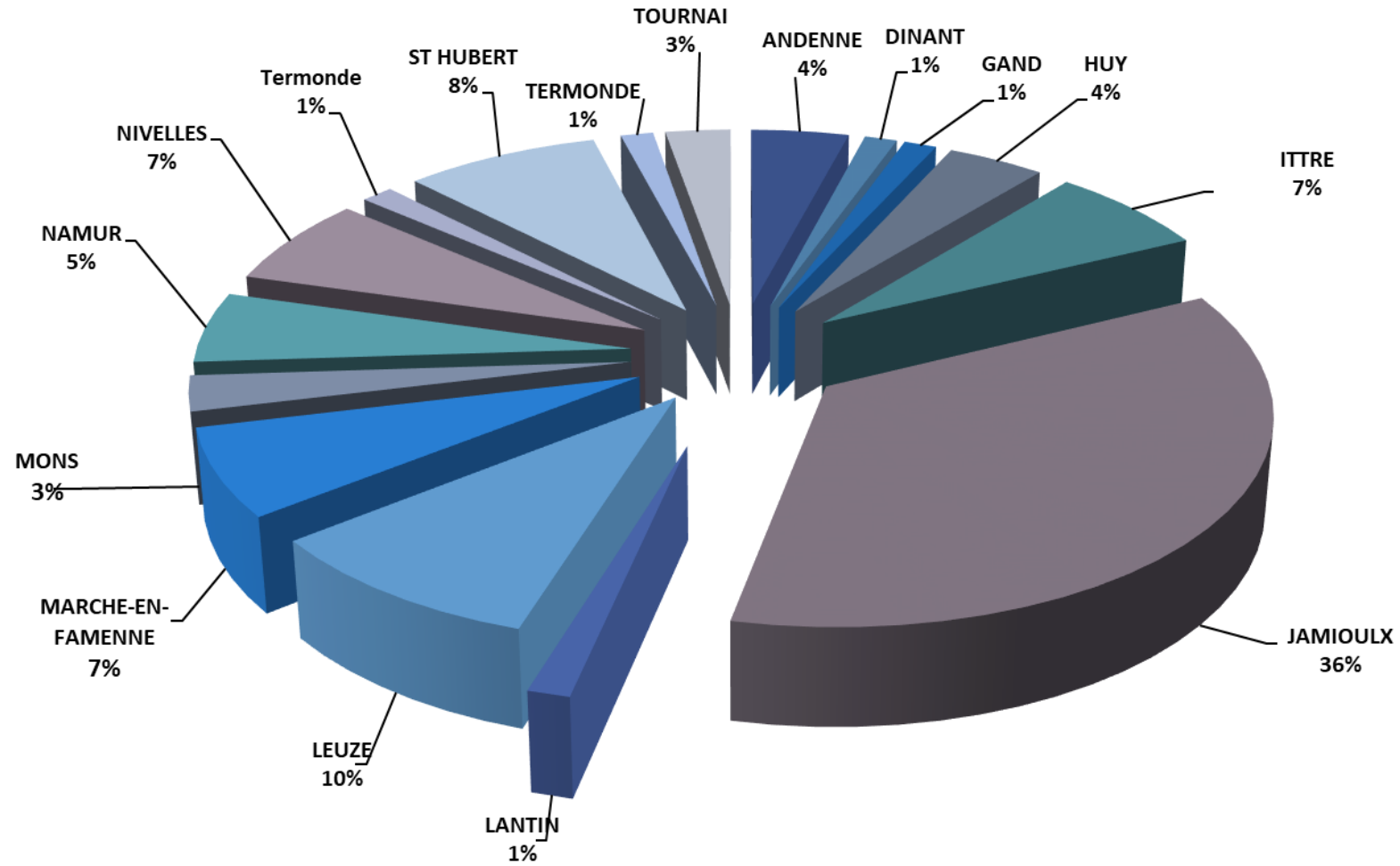
- Construction du dossier d'admission en PS ou CP.

➔ Possibilité d'accord de principe pour le TAP

- Si détention préventive, possibilité de faire le dossier en visio et/ou intramuros

 Pas d'admission possible en SE

2025 - Auteurs Détenus par prison



MERCI POUR VOTRE
ATTENTION !

Des questions ?

